



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **46**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **5**

TOTAL **45**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 6 octobre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Ajointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	M. Thierry KLEIN, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Jean-Claude ANDRE, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.	- M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire - <i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Philippe HEITZ
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

Membre excusé :

Mme Camille VIOLAS, Adjointe d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

OBJET : FINANCES ET BUDGET – « TOUR-VELO » - EDITION 2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PARTICIPANTES

N° 22-72

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT que le désormais traditionnel « Tour-Vélo » organisé sous l'égide de la Communauté de Communes à la fin du mois de septembre nécessite la participation active d'associations locales ;

CONSIDERANT que cette opération constitue une action de communication, tout en permettant de faire découvrir à un large public une partie des liaisons cyclables de notre territoire et notamment celles qui ont été réalisées par la Communauté de Communes ;

VU le Budget Primitif de l'Exercice 2022 adopté par délibération N° 22-23 du 31 mars 2022 ;

ENTENDU les explications complémentaires données par Monsieur Adrien KIFFEL, Vice-Président ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 22 septembre 2022 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré, Madame Marianne WEHR, Messieurs Thierry KLEIN et Alexandre GONCALVES également membres auprès d'une association concernée au titre de la présente délibération, n'ayant pas pris part au vote ;

par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION
décide

au titre de leur participation à l'édition 2022 du « Tour-Vélo » organisé sous l'égide de la Communauté de Communes, d'attribuer une subvention de :

→ 600,00 € aux associations gérant les 4 points de départ, à savoir :

- à MUTZIG : au Pétanque-Club de MUTZIG,
- à MOLSHEIM : à la Fédération MJC Alsace,
- à WOLXHEIM : au Cercle Sportif Saint-Etienne,
- à DUPPIGHEIM : au Judo Jujitsu Club,

→ 300,00 € aux associations situées aux 4 points de ravitaillement, à savoir :

- à DORLSHEIM : à l'Association pour le Don de Sang,
- à AVOLSHEIM : à l'Association de Culture, Loisirs et Animations Musicales d'AVOLSHEIM (ACLAMA),
- à ERGERSHEIM : à la MJC,
- à DUTTLENHEIM : au Groupe Folklorique Ganseliese,

précise

que les crédits correspondants d'un montant total de 3.600,00 € sont inscrits au Budget Primitif de l'Exercice 2022,

souligne

que toutes les autres dépenses inhérentes à l'organisation de cette manifestation annuelle sont imputées au compte 6232 « Fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au Budget Primitif de l'exercice correspondant,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution de la présente décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 11 octobre 2022
- publication sur le site internet le : 11 octobre 2022

Acte à classer**DE-22-72**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-10-11T11-09-02.00 (MI240387379)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20221006-DE-22-72-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - "TOUR-VELO" - EDITION
2022 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
PARTICIPANTES

Date de décision : 06/10/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. SubventionsActe : [22-72 FB TOUR VELO 2022
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 11/10/22 à 11:09

Date 11/10/22 à 11:09

Date 11/10/22 à 11:15

Par [SEGUIN Muriel](#)Par [SEGUIN Muriel](#)